

Note de synthèse du Conseil municipal du 04/07/2024

Cette note de synthèse est un résumé des délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal à venir.

Ordre du jour :

Ressources Humaines

1) Approbation du plan de formation 2024 (délibération)

Chaque année le plan de formation des agents est soumis à l'approbation du conseil municipal après avoir été soumis à l'avis du centre de gestion ; le plan de formation est établi à la suite des entretiens professionnels qui ont lieu en fin d'année civile. Les agents émettent des vœux de formation, les responsables proposent aussi des formations en rapport avec les postes des agents ; le plan de formation est ainsi établi. Le centre de gestion a émis un avis favorable à ce plan en sa séance du 30/04/2024.

2) Délibération modificative relative à la mise en place du RIFSEEP (délibération)

La délibération n°2017-051 du 19/12/2017 a instauré le RIFSEEP : le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel ; il en déterminait les critères d'attribution.

Il est proposé de « relooker » ce RIFSEEP afin de se conformer à la réglementation en vigueur et mettre à jour les intitulés de fonctions présentes dans notre collectivité avec l'ajout du Référent Agence postale communale. Cela a été réalisé avec les conseils du Centre de Gestion 31 et le projet de délibération a été soumis au CST en date du 25/06/2024. Ce projet a reçu un avis favorable du collège des représentants des collectivités et un avis défavorable des représentants du personnel.

Finances

3) Demande de subvention pour l'achat de mobilier pour l'aménagement de la nouvelle salle ALAE (délibération)

La nouvelle école élémentaire comptera une salle mutualisée arts plastiques/ALAE. Il est nécessaire de prévoir dès à présent du matériel de rangement et du mobilier adapté pour l'utilisation de cette salle par l'ALAE. La dépense proposée étant de 1380,24€ HT, il est proposé de demander une subvention au conseil départemental pour aider à l'acquisition de ce matériel.

4) Demande de subvention pour l'achat d'une étuve pour la cantine scolaire (délibération)

Pour assurer le bon fonctionnement du service de restauration scolaire, il est nécessaire de faire l'acquisition d'une nouvelle étuve afin de maintenir en température les plats. La dépense proposée étant de xxx € HT, il est proposé de demander une subvention au conseil départemental pour aider à l'acquisition de ce matériel.

5) Demande de subvention pour l'achat de matériel d'entretien pour la nouvelle école élémentaire (délibération)

Il s'agit d'actualiser le montant du devis sur la délibération prise le 4 avril 2024.

6) Tarifs cantine scolaire (délibération)

Vu les délibérations du 7 juillet 2022 instaurant une tarification Sociale de la Restauration Scolaire et un tarif adultes pour la cantine scolaire. Considérant l'évolution des coûts des matières, des fournitures et du personnels ces 2 dernières années et l'impact sur le coût de production des repas au restaurant scolaire de

Vacquiers, il est proposé une augmentation des tarifs de la restauration scolaire en rapport avec l'inflation connue actuellement, soit 2,4%.

7) SDEHG - Projet extension éclairage public zone d'activité (délibération)

Comme déjà évoqué précédemment, la zone d'activité a fait remonter le besoin d'éclairage public qui permettra entre autres de dissuader les intrusions dans les entreprises et sécuriser les activités existantes et à venir. La compétence économie étant à la communauté de communes, cette dernière a validé cette demande. Mais elle doit passer par le biais de la commune qui est compétente en termes d'éclairage public pour la mise en place. Cette délibération permettra donc la création d'une extension de l'éclairage public communal sur la zone d'activité. Par la suite, une convention devra être prise entre les 2 collectivités pour la prise en charge du montant des travaux notamment par la communauté de communes.

8) SDEHG - Rénovation lanternes programme LED++ (2ème affaire) (délibération)

Il s'agit de la deuxième phase de rénovation des lanternes du village pour finaliser le remplacement des lampes sodium par des LED (projet de délibération en attente du SDEHG)

9) SDEHG - Rénovation lanternes P1 village (délibération)

Proposition de rénovation lanternes vétustes du centre village. Cette délibération permettra de demander la subvention octroyée par le conseil départemental pour la rénovation énergétique de l'éclairage public.

10) Convention de prestation Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (délibération)

Une convention a été votée par délibération en conseil communautaire le 10/04/24 pour la prestation de services communs d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme et d'affichage. La précédente datait de 2011, celle-ci intègre les nouveautés règlementaires telles que le RGDP et les modalités de calcul de cette prestation.

Cette convention doit être présentée au prochain conseil municipal et la délibération qui l'approuve doit aussi mentionner, l'autorisation pour la Maire de régler chaque année le montant de la prestation dont le calcul est mentionné dans l'article 12 et l'annexe 2 de ladite convention.

Administration générale

11) Application du régime forestier aux nouvelles parcelles de la forêt communale (délibération)

Suite à l'achat de parcelles de forêt pour agrandir la forêt communale, il est nécessaire d'en confier la gestion à l'ONF et d'appliquer le régime forestier à ces parcelles.

12) Création d'un ALSH commun Saint-Sauveur-Vacquiers (délibération)

Suite à l'arrêt de l'accueil des familles de Vacquiers par l'ALSH de Cépet en janvier 2022, la municipalité a formé des partenariats avec les communes voisines pour accueillir les enfants sur le temps des vacances scolaires. Toutefois cette solution d'accueil était temporaire, une solution durable a été recherchée dès 2022. Un partenariat avec la commune de Saint-Sauveur a été mis à l'étude afin de permettre aux 2 communes la mise en place d'une solution d'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires adaptée aux besoins des familles et soutenable pour les communes.

Il est proposé de concrétiser ce partenariat par la création d'un ALSH commun avec la commune de Saint-Sauveur, pour une première phase d'expérimentation de 14 mois, qui permettra d'adapter le fonctionnement de la structure aux besoins réellement identifiés pendant cette période. Le démarrage de l'accueil est prévu pour les prochaines vacances scolaires, l'accueil se fera sur la commune de Saint-Sauveur. Pour cet accueil, il est proposé une délégation de service public à l'association "Loisirs Education & Citoyenneté".

13) Bilan triennal de consommation d'espace (délibération)

La loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 prévoit la présentation, par le maire d'une commune ou le président d'intercommunalité dotée d'un PLU ou d'une carte communale, d'un rapport relatif à l'artificialisation des sols sur son territoire, devant le conseil municipal ou l'assemblée délibérante, au moins une fois tous les trois ans (cf. article L. 2231-1 du CGCT), soit, pour la première fois, avant le mois de septembre 2024.

Questions diverses